« La qualité de l'EPPE au regard des droits de l'enfant »

LE 14 MAI 2025, LA **COMMISSION FRANCOPHONE** DE L'OMEP A ORGANISÉ UN WEBINAIRE CONSACRÉ À LA QUESTION SUIVANTE : « **COMMENT GARANTIR UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ DÈS LA PETITE ENFANCE AU REGARD DES DROITS DE L'ENFANT**? ». CETTE RENCONTRE A RASSEMBLÉ LES REPRÉSENTANTS DES COMITÉS NATIONAUX DE L'OMEP DU **BURKINA FASO,** DE LA **FRANCE,** DU **MAROC** ET DU **CANADA**, AVEC L'OBJECTIF DE FAIRE DIALOGUER PRINCIPES INTERNATIONAUX ET RÉALITÉS NATIONALES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION ET DE PROTECTION DE LA PETITE ENFANCE.

Ce webinaire s'inscrit dans la dynamique des engagements internationaux réaffirmés notamment lors de la **deuxième Conférence mondiale sur l'EPPE à Tachkent en 2022**, et fait écho à la nécessité de mieux comprendre les conditions concrètes de mise en œuvre de l'inclusion.

La présidente mondiale de l'OMEP, **Mercedes Mayol Lassalle**, a ouvert la rencontre en rappelant que l'inclusion dès la petite enfance constitue une pierre angulaire des engagements de l'OMEP depuis sa fondation. Elle a souligné l'importance d'un dialogue entre **les principes universels** – portés notamment par la Convention des droits de l'enfant et les conférences de l'UNESCO – et les **réalités spécifiques de chaque pays**. Elle a également salué le travail des comités nationaux qui, sur le terrain, transforment les valeurs en actions concrètes, et a réaffirmé le rôle de l'OMEP comme espace de plaidoyer, de recherche et de coopération.

Burkina Faso – Une démarche fondée sur les droits de l'enfant

Lucien Hien, vice-président de l'OMEP Burkina Faso, a présenté les efforts engagés par son pays pour promouvoir une éducation de la petite enfance de qualité, dans le cadre des engagements pris avec la Convention relative aux droits de l'enfant. Il a décrit une série de **réformes structurelles** telles que la réforme des **curricula**, la **digitalisation** des ressources pédagogiques, la **formation initiale renforcée**, et l'adoption de **stratégies nationales** pour l'inclusion.

Du côté des pratiques, des efforts ont été faits pour intégrer les **enjeux de genre et de handicap** dans la formation, développer l'**éducation parentale**, et mettre en place un **système d'assurance qualité**. Malgré des avancées notables, des difficultés persistent, notamment le **faible taux de préscolarisation** (6,9 %) et l'**absence de gratuité** dans la législation actuelle. L'Initiative présidentielle pour une éducation de qualité est néanmoins porteuse d'espoir, en plaçant la petite enfance au cœur des priorités politiques nationales.

France – De l'universalité des principes à l'action locale

Gilles Pétreault, président de l'OMEP France, a proposé une grille d'analyse permettant d'identifier les **critères de qualité** pour une inclusion réelle en éducation préscolaire.

Il a souligné que l'inclusion, initialement liée aux enfants en situation de handicap, s'est élargie à une **conception plus globale de la diversité**.

Parmi les critères évoqués figuraient l'**égalité d'accès** aux structures, les **aménagements pédagogiques** pour les enfants à besoins spécifiques, la capacité des **éducateurs** à **intégrer la diversité dans leurs pratiques**, ainsi que le **rôle des familles** et du pilotage local.

Il a insisté sur le fait que la construction de l'inclusion repose sur la **mobilisation collective** et sur des réponses **contextualisées**, élaborées avec les acteurs locaux. Cette approche implique aussi un travail constant d'**autoévaluation et de dialogue** entre les professionnels, les institutions et les communautés éducatives, afin d'ajuster les pratiques au plus près des besoins des enfants.

Maroc – Un modèle intégré et ambitieux

Nisrine Ibnabdeljalil, directrice générale de la fondation marocaine du préscolaire, a présenté le modèle marocain de généralisation du préscolaire, fondé sur la qualité et l'accessibilité.

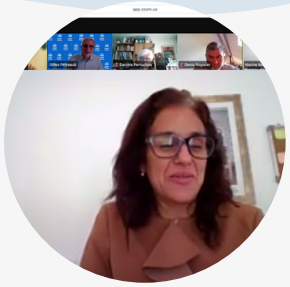

L'éducation préscolaire au Maroc a connu une **avancée significative** ces dernières années, avec un taux de préscolarisation passé de 49,8% en 2017-2018 à 83% en 2024-2025.

Ce progrès repose sur un **modèle de délégation de service public** : le Ministère de l'Éducation Nationale, du **Préscolaire** et des Sports définit les politiques et **assure le financement**, tandis que la **FMP met en œuvre le programme**, recrute et forme les éducateurs. Elle acceuille 383000 enfants et emploie presque 24000 éducatrices et éducateurs, dont 90% sont de genre féminin.Les. Ils bénéficient d'une formation initiale de 950 heures et de formations continues régulières. Une banque de projets renforce la qualité autour de quatre axes clés : **santé, pédagogie, environnement et innovation.** Enfin, des partenariats avec les Régions permettent d'adapter les actions aux **besoins locaux**.

Canada – Inclusion et co-éducation dans les milieux de garde

Carmen Dionne, professeure à l'Université du Québec à Trois-Rivières et titulaire de la Chaire UNESCO sur l'intervention précoce inclusive, a présenté les résultats d'un **partenariat de recherche** mené au Québec sur les **pratiques inclusives dans les milieux de garde.**

Elle a insisté sur le fait que l'inclusion n'est pas la responsabilité de l'enfant, mais celle du **milieu qui l'accueille.**

Selon les données, la qualité des services inclusifs est **au moins équivalente, sinon supérieure**, à celle des milieux standards. Les **stratégies pédagogiques individualisées**, l'**accompagnement professionnel**, la participation des **familles** et le travail en **équipe** sont des leviers essentiels. Le modèle d'intervention repose sur un soutien **multiniveaux, flexible et évolutif**, permettant d'adapter les ressources aux réalités spécifiques de chaque enfant. L'inclusion est ici pensée comme une dynamique continue, collective et co-construite, soutenue par une **formation solide** et une **culture professionnelle favorable à la diversité.**

Les interventions ont montré que l'inclusion ne repose pas uniquement sur des principes, mais sur des **choix politiques**, des **investissements humains et financiers**, et une **volonté partagée d'agir au plus près des enfants et de leurs besoins**. De l'universalité des droits à la réalité des pratiques, les expériences du Burkina Faso, de la France, du Maroc et du Canada montrent qu'il est possible de bâtir des environnements éducatifs inclusifs, pour peu qu'on s'en donne collectivement les moyens.

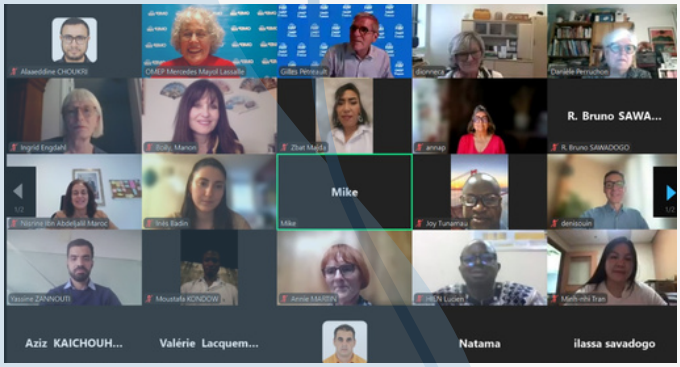

Évènements à venir :
Retrouvez nos actualités ici !